

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30499**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Cinéma, documentaire, médias, Spécialité Etudes cinématographiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Diderot - Paris 7, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Présidente de l'Université Paris Diderot - Paris 7, Recteur chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

127 Philosophie, éthique et théologie, 126 Histoire, 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme :

- Réaliser des analyses de films
- Effectuer un travail de recherche dans le champ des études cinématographiques
- Valoriser des projets culturels en lien avec le cinéma
- Rédiger des textes complexes

Le diplômé du master est capable de :

Analyse de films :

- Positionner un film dans son contexte historique de production, en identifiant le sous-texte politique et social du film
- Analyser les séquences en mobilisant les outils de la théorie esthétique
- Identifier le style du film en analysant les éléments du langage cinématographique utilisés

Recherche dans le domaine des études cinématographiques :

- Constituer et exploiter une bibliographie sur un sujet de recherche dans le champ des études cinématographiques
- Exploiter de manière croisée des films mais également des textes des sciences humaines, des arts et de la philosophie
- Problématiser afin de mettre en relief la spécificité d'un corpus de documents
- Analyser des films, des textes et documents en utilisant des outils théoriques et critiques de la recherche en histoire du cinéma - théorique du cinéma - esthétique
- Identifier et exploiter des données d'archives en lien avec un sujet de recherche dans le champ des études cinématographiques

Argumentation et valorisation de projets culturels en lien avec le cinéma :

- Faire preuve de rigueur, de clarté et de conviction dans les exposés oraux, afin défendre la pertinence de son projet et de sa pensée
- Animer efficacement des débats et des discussions
- Contribuer à organiser et valoriser des événements culturels en lien avec le cinéma
- Utiliser les principaux outils numériques (bases de données, sites, logiciels) liés aux domaines des lettres, des arts, de la culture afin de trouver les informations qui permettent de contextualiser un film, de l'interpréter et de montrer la multiplicité des lectures auxquelles il peut donner naissance

Rédaction de textes complexes :

- Concevoir une problématique complexe ou un angle original permettant de structurer la rédaction d'un texte
- Rédiger des paragraphes homogènes et articulés, faisant appel à une connaissance précise des faits de langues
- Questionner son rapport à l'écriture et analyser les réflexes linguistiques à l'œuvre dans ses propres écrits
- Adapter le style d'écriture selon le contexte et les objectifs visés par le texte

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômé.es s'insèrent dans les secteurs suivants :

- le domaine de l'enseignement : écoles de cinéma, lycées, structures privées
- le secteur du cinéma : maisons de production ou de diffusion
- le secteur de l'édition et du journalisme : à titre d'auto-entrepreneur ou de salariés

Les diplômé.es exercent les métiers suivants :

- Métiers de l'enseignement : enseignement du cinéma dans les écoles et lycées
- Métiers du cinéma : programmateurs, chargés de diffusion

Métiers de l'écrit : rédacteur, écrivain, critique, journaliste

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

E1402 : Élaboration de plan média

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

MASTER1

Semestre1 : UE1 Cours M1 Tronc commun(3 ECTS)

- UE2 Séminaire (4 ECTS)
- UE3 Séminaire (4 ECTS)
- UE4 Séminaire (4 ECTS)
- UE5 Langue vivante (3 ECTS)
- UE6 Mémoire 1 : Projet (12 ECTS)

Semestre 2 : UE1 Séminaire (4 ECTS)

- UE2 Séminaire (4 ECTS)
- UE3 Langue vivante (3 ECTS)
- UE4 Mémoire 2 : Soutenance (19 ECTS)

MASTER2

Semestre 3 : UE1 Séminaire (4 ECTS)

- UE2 Séminaire (4 ECTS)
- UE3 Langue vivante (3 ECTS)
- UE4 Mémoire 1 : Projet (19 ECTS)

Semestre 4 : UE1 Séminaire (4 ECTS)

- UE2 Séminaire (4 ECTS)
- UE3 Groupe de recherche (4 ECTS)
- UE4 Mémoire 2 : Soutenance (18 ECTS)

Les séminaires proposés dans ce diplôme relèvent 1) de l'histoire du cinéma ; 2) des questions d'esthétiques ; 3) des recherches interdisciplinaires portant sur le cinéma (particulièrement la philosophie sociale et les sciences sociales).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Enseignants chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au JO du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, publié au JO du 11 février 2014
- Articles du code de l'éducation L 613-3 et L 613-4 relatifs à la délivrance des Diplômes Nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté d'accréditation du 11 septembre 2014 (Université Paris Diderot)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Articles du code de l'éducation R613-33 à R613-37 relatifs à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

- Nombre d'étudiants inscrits (pédagogiquement) en M1 : 83 ; en M2 : 45
- Taux de réussite : 95% (à partir des inscriptions pédagogiques réelles ; sources: rapport pour l'HCERES)
- 5% des étudiants poursuivent en thèse

<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=ove&np=accueil>

Autres sources d'information :

<https://formation.univ-paris-diderot.fr/formations/master-cinema-documentaire-medias/specialite-etudes-cinematographiques>
Université Paris Diderot- Paris 7

Lieu(x) de certification :

Université Paris Diderot Paris 7, 5 rue Thomas-Mann, 75205 Paris cedex 13

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

PARIS : Université Paris Diderot Paris 7

Historique de la certification :